

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nice, le 21/06/2017

**ENGIE E.S. - ENGIE ENERGIE SERVICES
ENGIE COFELY
Nice la Plaine bâtiment C1
Avenue Emmanuel Pontrémoli
06201 NICE Cedex**

A L'attention de M. Alexis TAWFIK

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement :

Réf. : Suite de la visite d'inspection documentaire du 31/03/2017

P.J. : Copie du rapport référencé Nice-Sub3/DR/2017.108 adressé à Monsieur le Préfet

LRAR

Monsieur le directeur,

Pour le respect de vos droits, je vous adresse ci-joint, conformément aux dispositions des articles L.514-5 et L.171-6 du code de l'environnement, une copie du rapport adressé à Monsieur le Préfet comme suite à la visite d'inspection documentaire du 31/03/2017 ayant pour objet le changement d'exploitant, les modifications ICPE, du Centre d'Etudes et Recherches à La Gaud..

Vos observations éventuelles doivent être adressées au plus tard dans les 8 jours à compter de la réception du présent courrier à l'adresse suivante :

*PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général
CADAM
147 Boulevard du Mercantour
06286 NICE cedex 3*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.